



CR CFDT-Météo du Groupe de Concertation Local de Saint-Mandé / Trappes / Orly / Roissy 28 janvier 2025

1. Saint-Mandé

Bilan et perspective du réaménagement de Saint-Mandé.

Un premier bilan est réalisé en séance par SG/LP/D : tous les travaux et déménagements prévus en 2024 et début 2025 ont été réalisés, sans problème majeur signalé.

Concernant les espaces libérés :

- Le 2ème étage du bâtiment A sera repris par le CEREMA dans le courant du 2e semestre.
- Au rez-de-chaussée : tous les bureaux de la façade Nord et une partie des bureaux de la façade Sud (MF garde l'atelier, la cuisine et une petite zone de stockage) sera repris par le CEREMA dès la fin du mois de février.
- Les bureaux libérés dans le bâtiment B ont déjà été repris par l'IGN.

A venir en 2025 :

- Février / Mars : déménagement de la salle de formation du RdC vers le 4ème étage, désencombrement des bureaux du RdC (façade Nord).
- 2e trimestre : réaménagement du 5ème étage (SG/RH) avec travaux et déménagement.
- Dans le courant de l'année : poursuite de l'aménagement des espaces de confidentialité (des meubles ont déjà été installés au fil de l'avancement des déménagements), installation de nouvelles bornes Wifi pour arriver à la couverture complète de tous les étages, aménagements des espaces de convivialité.

Les représentants du personnel soulèvent plusieurs problématiques :

- Concernant les agents de la Doc, le déménagement a été bien accepté, et le partage des bureaux fonctionne bien. Néanmoins, 1 agent se retrouve 2 jours par semaine éloigné du reste de l'équipe. Le transport des ouvrages s'avère plus compliqué qu'auparavant malgré le nouveau chariot.
- Les **espaces de convivialité** => sont jugées trop petites par de nombreux agents. SG/LP/D conteste qu'elles soient trop petites. L'emplacement face aux ascenseurs de ces espaces de convivialité est confirmé, avec une séparation envisagée avec des lames orientables.

- Emplacement confirmé au début de chaque étage (face aux ascenseurs).
- Séparation envisagée par des lames orientables. =>



- Il faudrait équiper d'un PC les bureaux de passages des différents étages. SG/LP/D y est favorable, mais cela pose des soucis de sécurité informatique. Un arbitrage est à prévoir avec la DSI. Par ailleurs, il faudrait rappeler aux agents la localisation des différents bureaux de passage et prévoir un système de réservation.
- De même, la salle de confidentialité au 3ème étage doit être équipée d'un PC et du nécessaire pour suivre des visios, afin de désengorger occasionnellement la salle d'étude de DIRIF/Services, ou de permettre à des agents de DIRIF/Commerce d'y travailler. DIRIF/D confirme qu'un PC y sera prochainement installé, tout comme dans la salle de repos 316. La CDFT-Météo souhaite prioriser l'équipement de la salle de confidentialité.
- Certains agents souhaitent modifier l'emplacement du mobilier dans les bureaux. Cela est possible en réalisant un ticket pour que la LOG puisse venir aider.
- Des agents du service SG/RH au 5ème étage s'inquiètent qu'aucune date n'est encore annoncée pour la mise en œuvre du réaménagement. Un « conflit » est possible entre ce réaménagement et une réorganisation au sein de la DRH pouvant potentiellement aboutir à des modifications d'effectifs. SG/LP/D déclare ne pas être au courant de cette réorganisation et ses éventuelles impacts sur le déménagement. Il fera un point avec la direction de SG/RH. La date du réaménagement est prévue pour le 2ème trimestre. Chaque agent sera informé de la date précise au minimum 1 mois avant le début des manœuvres.

Points divers :

- Présence de blattes dans la salle de repos de DIRIF/Service au 3ème étage : 2 traitements ont déjà été effectués, un 3ème aura lieu prochainement.
- Nous demandons un nettoyage des housses du canapé et des coussins de la même salle de repos de DIRIF/Services. Cela ne fait pas partie de la prestation ménage, il faudra prévoir une prestation à part.
- Nous demandons également le changement des matelas des chambres de veille du 3ème étage : certains agents se plaignent de douleurs au dos, et les matelas sont vieux. DIRIF/D n'y est pas opposé, mais c'est à budgéter dans un contexte contraint.
- Cuisine du 3ème étage. Les agents DIRIF se plaignent d'une utilisation plus fréquente et plus bruyante qu'auparavant, alors que cette cuisine est notamment adjacente aux chambres de veille où des collègues sont susceptibles de se reposer après leur nuit de travail. La réglementation ne restreint pas l'utilisation de la cuisine aux seuls agents de la DIRIF, mais un rappel des règles d'usage doit être fait par un affichage. Les agents des autres services sont encouragés à plutôt utiliser la cuisine du RdC. Les odeurs peuvent également déranger les bureaux proches. La mise en place d'un extracteur d'air est proposée, ce que la LOG juge tout à fait réalisable.
- Nous demandons à ce que des journées d'accueil soient à nouveau organisées pour les nouveaux collègues arrivant à Saint-Mandé, pour leur présenter les différents services, les associations actives sur le site, les différentes organisations syndicales, etc. La direction répond plutôt favorablement à cette demande, la mise en œuvre reste à préciser.
- Le frigo du 6ème étage ne fonctionne plus. SG/LP/D rappelle que ce frigo n'est pas propriété de Météo-France, mais qu'il a été installé par des agents à leur frais. Il n'est pas favorable à la mise en place de frigos à tous les étages pour des raisons de sécurité électrique et d'entretien. Il rappelle qu'un frigo est à disposition de tous les agents au RdC.
- Réorganisation de la salle prévi DIRIF/Services, dans le cadre du groupe de travail national : peu d'avancement malgré les relances de DIRIF/D.

2. Trappes

Avenir du site de Trappes.

La situation actuelle

SG/LP/D rappelle que Trappes reste un site stratégique en termes d'observation météorologique (station de mesure au sol, radiosondage et radar).

Par ailleurs, près de 6000 mètres linéaires d'archives y sont présentes (fonds documentaire, archives climatologiques, archives administratives).

Plusieurs équipes sont sur site : deux équipes de DSO/CMR/IMI, une équipe électronique, une équipe mécanique, une annexe de DIRCOM/DOC (gestion du fonds documentaire et de la collection d'instruments anciens), la cellule PAO de l'ancien service de reprographie de DIRCOM, l'équipe de SG/LP en charge de l'entretien et du fonctionnement du site, une équipe de la DSI en charge de support bureautique, ainsi que 5 personnes rattachées à différents services de Météo-France (logique de travail à distance).

En tout, 31 personnes sont présentes aujourd'hui sur le site.

Les perspectives à moyen terme

Météo-France souhaite pérenniser à Trappes l'activité de maintenance des radars météorologiques, maintenir une petite équipe DIRCOM/DOC pour la gestion du fonds documentaire et la collection d'instruments. Les postes correspondant aux autres agents présents sur le site ont vocation à être repositionnés sur d'autres sites au plus tard lorsque les personnes qui les occupent aujourd'hui feront valoir leur droit à la retraite. En projection pour 2034, il devrait rester moins de 15 agents sur le site.

Il est prévu :

- D'optimiser l'occupation du site en recentrant progressivement l'activité sur le bâtiment 1 et le bâtiment 35 (atelier mécanique radar).
- De libérer les bâtiments qui ne sont plus utilisés.
- De proposer les espaces disponibles à d'autres services ou opérateurs de l'État.

Un projet lancé il y a quelques années envisageait l'installation du CEREMA dans certains bâtiments. Ce projet a été abandonné en novembre 2023.

Parallèlement, la MRPIE (Mission Régionale de la Politique Immobilière de l'État) mène deux projets en lien avec le site de Trappes :

- Un projet de valorisation de la partie sud-est du site, mais ce projet est en sommeil pour l'instant.
- Un projet de densification et de rénovation énergétique de la partie nord-ouest du site (parcelle Teisserenc de Bort + bâtiments de bureau « en activité » et désaffectés), avec la recherche d'occupants supplémentaires. L'objectif est de préparer un dossier qui serait soumis en 2025 (1er semestre ?) à la Conférence Nationale de l'Immobilier Public pour un financement global de l'opération. Les besoins et contraintes de Météo-France (comprenant le radar, la collection des instruments anciens, etc.) ont été exprimés et pris en compte dans l'élaboration de ce dossier, « l'écoute des interlocuteurs a été bienveillante ». L'aboutissement de ce projet dépend néanmoins du contexte budgétaire très contraint (et instable) de l'État...

Points divers.

- Avenir du restaurant administratif : de moins en moins de personnes y mangent (moins de 20 couverts certains jours), la rentabilité pour la société est en question. Le contrat court jusqu'en 2027. Pour la suite, en l'absence de l'aboutissement d'un projet de densification du site, le restaurant ne pourra sans doute pas être maintenu.
- Bâtiment 65 : une fuite d'eau a été signalée au niveau de la porte. Cela provient des pluies qui passent sous la porte en de rares situations. Il est prévu de positionner une barrette pour régler le problème. Une dalle plastique qui cachait un conduit de cheminée s'est effondrée, elle a été refixée correctement. La chaudière est tombée en panne, un convecteur a été mis en place dans l'attente de la réparation.
- Concernant l'agent travaillant à distance pour DIRIF/Services, le fonctionnement actuel et notamment l'utilisation de la cuisine et du pavillon ne sont pas remises en question.

3. Orly

Les représentants du personnel signalent que la plupart des problématiques soulevées au cours de la visite de site effectuée au printemps 2024 n'ont pas encore été traitées :

- Demande d'une prestation spécifique à la société de ménage (les bouches d'aération VMC sont très sales).
- Mise en place d'un éclairage LED avec variateur en salle de réunion et en salle d'exploitation
- Réorganisation et remplacement des branchements électriques.
- Mise en place d'un contrat multitechnique avec astreinte 24h/24 7j/7 comme à Roissy.

SG/LP/D justifie ce long délais par le remplacement très tardif de l'agent en charge des CRA et par la charge de travail de l'équipe LOG avec le réaménagement à Saint-Mandé. Il assure que ces sujets seront bien traités, et que le lien sera fait avec la DSI lorsque cela est nécessaire.

Par ailleurs, certains collègues du CRA ont demandé à pouvoir accéder à des bornes de recharge pour véhicules électriques comme cela se fait à Roissy. La direction nous répond que cela n'est pas possible actuellement car aucun véhicule de service à Orly n'est électrique.

4. Roissy

La direction du CRA de Roissy fait savoir qu'il faudrait prévoir un grand ménage dans l'ensemble des locaux, mais qu'elle manque de temps pour spécifier précisément les besoins.

SG/LP/D rappelle que c'est bien au chef du CRA de déterminer le cahier des charges pour que la LOG puisse se saisir du sujet dans un second temps.

Le prochain GCL est prévu pour le mois de juin.